Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 61 (1952)
Heft: 8

Rubrik: Une lettre

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dans la désodorisation de plaies infectées, très importante dans les services hospitaliers.

Sur la base de ces observations, on introduisit la chlorophylle dans le commerce sous forme de tablettes à avaler, puis en solutions destinées à éliminer les odeurs de cuisine et de fumées dans les appartements. Par la suite on en incorpora dans les pâtes dentifrices, dans les savons de toilette, dans les eaux de cologne et dans les crèmes de beauté, les slogans publicitaires assuraient que ces produits contribuaient à débarrasser le corps de ses odeurs intempestives. Notons en passant que la plupart de ces produits sont d'origine anglo-saxonne et que c'est surtout en Amérique que la chlorophylle a, si l'on peut dire, le vent en poupe!

L'explication du phénomène?

Nombreuses sont les hypothèses qui ont été proposées pour rendre compte scientifiquement de ce curieux phénomène sans qu'aucune se soit révélée satisfaisante. On a parlé d'action oxydo-réductrice, analogue en quelque sorte à l'activité biologique de la chlorophylle «in vivo». On a mis aussi en avant un pouvoir antibiotique ou antibactérien des solutions de chlorophylle vis-à-vis des germes de la putréfaction responsables d'odeurs fétides: mais alors d'autres antibiotiques administrés dans des conditions analogues devraient agir semblablement, ce qui n'est pas le cas. En fait non seulement le mécanisme de cette action reste inexpliqué, mais il n'est même pas certain que cette action existe, excepté dans l'esprit de certains expérimentateurs. Au vrai l'élément subjectif joue un rôle primordial dans l'utilisation de la chlorophylle.

Une revue médicale anglaise faisait ironiquement remarquer que les herbivoires, qui broutent à longueur de journée de la chlorophylle, n'étaient pas tant s'en faut vierges de toute odeur, et, en citant le bouc à l'appui de ses dires, se demandait quelles odeurs nouvelles apparaîtraient si cet animal venait à être privé de sa chlorophylle.

Pour conclure...

Ajoutons pour terminer que la synthèse de la chlorophylle n'a pas encore été réalisée et qu'on doit pour en obtenir l'extraire de plantes qui en sont riches, mentionnons entre autres l'ortie et la luzerne. En ce qui concerne l'action désodorisante de la chlorophylle attendons pour porter un jugement définitif qu'un nombre suffisant d'observations rigoureuses permette d'émettre un jugement objectif sur ce sujet.

NOUS AVONS LU...

...Dans la *Revue Internationale de la Croix-Rouge* (Genève, octobre 1952): Quatre années d'activité du C. I. C. R.; Les nouveaux statuts du C. I. C. R. adoptés le 25 septembre 1952.

Chez ceux qui n'ont rien...

Une lettre

Un instituteur de G. (Pays de Vaud) nous communique l'émouvante lettre qu'il a reçue de la mère d'un petit réfugié accueilli chez lui pour trois mois l'hiver dernier. A l'instant où de nouveaux convois d'enfants réfugiés viennent en Suisse et que nous cherchons pour eux des foyers hospitaliers, nous sommes heureux de reproduire des passages de ce témoignage du triste sort de tant de familles réfugiées en Allemagne ou en Autriche:

«...Je vous remercie de tout cœur de votre colis. Je me suis réjouie par-dessus tout du linge de corps. Je n'en avais presque plus, depuis que nous avons été chassés de notre pays il m'a été impossible de rien acheter. Ce que cela représente, vous pouvez le penser, il y aura huit ans au printemps que nous avons dû nous enfuir de notre patrie. Nous nous sentons souvent désespérés en y songeant. Année après année on espère que la situation va s'améliorer, et puis c'est en vain. Mon mari ni moi n'étions préparés à cela sans doute, nos parents vivaient modestement mais sans savoir ce qu'était la misère. Mon mari était employé municipal, la vie était assurée. Notre existence d'aujourd'hui est plus que primitive. Parfois je trouve un peu de travail et reçois en échange quelques vieilles frusques. Je les répare pour les enfants car il est impossible d'acheter la moindre chose neuve. Nous avons dû épargner pendant deux mois sou par sou pour arriver à procurer des caoutchoucs aux enfants. Hélas, chaque achat, même d'affaires d'occasion, enlève autant à la nourriture, et celle-ci est déjà si réduite. Si Dieter ne vous a pas écrit depuis si longtemps, c'est que nous ne pouvions acheter un timbre faute d'argent. Mon mari est malheureusement toujours sans travail. Tant que nous resterons ici il n'y a pas la moindre chance d'en obtenir, et nous ne pouvons aller ailleurs. Nous devons continuer à vivre de la charité. Que c'est amer... Et le pays est si pauvre ici. Point d'industrie, point de commerce. Seulement la lande, la bruyère et l'eau...»

TRANSFUSION SANGUINE

Nos hôtes

Notre service de transfusion est heureux de constater l'intérêt que lui portent les spécialistes du pays et de l'étranger. C'est ainsi que nos laboratoires ont reçu la visite du major-général W. A. Burki, directeur du service de santé de l'armée du Pakistan, des participants au premier congrès international des pharmaciens d'hôpitaux à Bâle, d'Eric et de Herta Flodmark, Malmö, Suède, de Seibi Ota, de la Croix-Rouge japonaise, qui a visité le secrétariat général en compagnie du secrétaire général de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, M. B. de Rougé, et de M. Philipps, également de la Ligue, en outre de l'Ecole d'infirmières de Fribourg, du professeur Hinsberg, de l'Académie de médecine de Düsseldorf, du Dr Oetjen et de Mlle Corens, de Cologne, du conseiller médical Dr Sauer, directeur de la centrale de transfusion de la Croix-Rouge allemande, section Rhin-Westphalie, du major Hälsten, pharmacien en chef de l'armée finlandaise, et de quelques médecins yougoslaves.